



Identification

- Taille moyenne ; longueur de l'avant-bras : 36,5 à 46 mm ; poids : 5 à 12 g
- Pelage gris avec contraste dorso-ventral très marqué ; ventre blanc
- Délimitation nette entre le pelage et la zone glabre du museau
- Oreilles plus longues que la tête et d'un brun presque transparent
- Tragus blanchâtre atteignant les deux-tiers de la longueur de l'oreille
- Museau allongé et plus aplati que chez les autres petits vespertillons
- Éperon en forme de S

Parmi les *Myotis* de petite taille qui fréquentent la Normandie, le Murin de Natterer est de corpulence moyenne. Le contraste dorso-ventral est très marqué, rappelant celui du Grand Murin ; le blanc du ventre est l'un des critères principaux de détermination utilisés l'hiver. Sur un individu pris en main, l'éperon soutenant la membrane entre les pattes postérieures, en forme de S, constitue un autre critère. Le reste de cette membrane est bordé de poils courts, épais et recourbés (Schober & Grimmberger, 1991).

Cette dernière particularité morphologique serait utilisée pour la capture des proies (Arlettaz, 1996 ; Swift, 1997). Le régime alimentaire se compose principalement d'arthropodes non-volants ou diurnes glanés à proximité de la végétation (Bauerova & Ceverny, 1986 ; Gregor & Bauerova, 1987 ; Shiel *et al.*, 1991 ; Taake, 1992 ; Beck, 1995), avec par ordre décroissant : des diptères (brachycères, muscidés principalement), de petits coléoptères (curculionidés), des neuroptères, des aranéidés, des larves de lépidoptères... (cf. Vaughan, 1997 pour revue). Le bocage, les vergers hautes-tiges et les zones boisées de feuillus ou mixtes, situées souvent à proximité de l'eau, constituent les principaux milieux de chasse (Arlettaz, 1996 ; Siemers *et al.*, 1999).

Les femelles forment de petites colonies (pas plus de 60 individus), occupant des gîtes arboricoles (Limpens & Feenstra, 1997) rapidement abandonnés (Siemers *et al.*, 1999), ou bien des fissures situées dans des constructions (ponts, murs...) auxquelles elles semblent plus fidèles (Arthur & Lemaire, 1999).

Toute la Normandie : commun.

